

## La fermeture du complexe piscine - patinoire est décalée au 11 mars 2019

---

Comme vous le savez, la Commune s'est engagée dans les travaux de réhabilitation et d'extension du complexe sportif pour le transformer en Centre aquatique et de bien-être sur la base du projet architectural et fonctionnel présenté par le Cabinet OCTANT, lauréat du concours d'architectes en Juillet 2017.

Le projet, après avoir été étudié en détail, a fait l'objet d'un appel d'offres européen destiné à choisir les entreprises amenées à intervenir tout au long du chantier d'une durée de 16 mois.

L'appel d'offres décomposé en 19 catégories de travaux répertoriées s'est déroulé du 15 Juillet au 8 Octobre 2018 comme le stipule la réglementation des marchés publics en vigueur.

A l'ouverture des plis, la Commune a eu la mauvaise surprise de trouver seulement 48 offres pour 19 lots.

A titre d'exemples, 8 lots ont enregistré seulement 2 offres, 2 seulement 1 offre et même un lot n'a pas eu d'offre du tout.

Ce manque de concurrence flagrant s'explique en partie par le contexte économique de reprise qui caractérise certains métiers du bâtiment comme le gros œuvre, les menuiseries extérieures, les fluides ou encore le chauffage.

La difficulté pour les entreprises du bâtiment est également bien réelle lorsqu'il s'agit de recruter sur des postes à forte pénibilité (démolition, maçonnerie, charpente...) ou qui requièrent de la technicité (fluides, chauffage...).

Ce manque de concurrence se traduit inévitablement par des offres économiquement peu satisfaisantes pour la collectivité qui a donc décidé, dans un souci de gestion responsable des finances communales, de relancer la procédure de consultation des entreprises en utilisant tous les moyens ouverts par la réglementation pour élargir la concurrence et ainsi permettre à un maximum d'entreprises de s'intéresser à ce projet.

Cette procédure qui va s'étendre jusqu'au 25 Février 2019 est menée sans changer la consistance du programme, ni son coût global estimé.

La fermeture du complexe sportif annoncée au 25 Novembre prochain est de ce fait décalée au 11 Mars 2019 à l'issue des vacances d'hiver. Jusqu'à cette date, les activités habituelles (piscine, patinoire, bowling, mur d'escalade, sauna...) seront accessibles au public et aux associations.

Fait à GÉRARDMER, le 23 octobre 2018

Le Maire

Stessy SPEISSMANN

